

**Pour un État qui tire son identité de
la terre amazighe au Maroc**

Le Mouvement Amazigh (MA) a réussi, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, à bousculer maintes "vérités" sur la langue, la culture et l'identité au Maroc, et a contraint des parties, traditionnellement hostiles à l'amazighité, à reconsidérer leurs positions, et à reconnaître l'amazighité comme étant une "composante" de l'identité nationale. Ainsi, le MA a contribué à la « transition démocratique », sur le plan de la diversité linguistique et culturelle au Maroc. Ce qui a fait que la langue amazighe entre pour la première fois à l'école et à la télévision, même de manière timide et hésitante, mais qui dénote bien que les responsables commencent à faire cas des revendications amazighes qui étaient derrière l'évolution qu'a connue la cause amazighe durant ces dernières années.

Des revendications qui ont épuisé leur contenu et leurs ressources:

Mais, d'un autre côté, on peut remarquer que la cause amazighe est restée "prisonnière" d'un discours revendicatif qui tourne autour de la reconnaissance de l'amazighité comme langue, culture, identité et histoire. S'il est normal que l'aspect revendicatif prédomine puisqu'il y a des droits reniés que le MA revendique à reconnaître et admettre, concernant l'amazighité, il paraît que ce contenu revendicatif du discours amazigh, après toutes les avancées réalisées, a épuisé toute sa matière et toutes ses ressources à tel point qu'il a atteint une limite où le combat amazigh, dans sa forme revendicative actuelle, pourrait justifier l'exclusion politique de l'amazighité qu'il est censé combattre, et devenir une vraie entrave à la réalisation de ses objectifs comme nous l'expliquons dans ce qui suit:

1-Ces revendications, dans leur forme actuelle, paraissent secondaires, disparates, partielles, "sectorielles" et surtout "dérivées"

et non originelles, où prédomine un contenu culturel (langue, culture, histoire, enseignement de tamazight, son utilisation dans les médias... etc.), avec l'absence d'une revendication de référence, originelle – et non dérivée – et principale qui donne du sens à ces revendications secondaires et dérivées, et les unifie sous forme d'un seul objectif capital et stratégique, claire et précis, qui orienterait le combat amazigh et dont l'accomplissement impliquerait automatiquement l'accomplissement de toutes les autres revendications amazighes, car cet objectif originel et premier les inclut et les englobe comme objectif stratégique et originel duquel dérivent des objectifs et des revendications secondaires et partielles dépendant de lui à cause de la relation qui lie la partie et le dérivé au tout et à l'originel.

2- Même dans l'hypothèse – invraisemblable bien sûr – où le pouvoir satisferait toutes les revendications amazighes – dans leur forme actuelle décrite plus haut – et où tamazight deviendrait langue officielle utilisée dans l'administration et les tribunaux et enseignée à tous les marocains avec la créations de chaînes de télévision qui diffuseraient en tamazight, ces "exploits" au profit de l'amazighité, ne changeraient rien à la situation identitaire au Maroc qui demeure un pays arabe, gouverné par un pouvoir arabe et formant un État arabe membre de la Ligue des États arabes. Pourquoi? Parce que le MA, depuis sa naissance jusqu'aujourd'hui, n'a jamais, – à l'exception de la plateforme de "l'option amazighe" – revendiqué à ce que l'identité arabe de l'État marocain redevienne, sous forme d'un État amazigh, une identité amazighe en conformité avec l'identité de la terre amazighe.

3- Ces revendications amazighes, dans leurs forme et contenu actuels, impliquent logiquement une reconnaissance de l'arabité de l'État marocain – arabité que ces mêmes revendications rejettent – et

de son pouvoir arabe puisqu'elles ne remettent plus en question les fondements de cette arabité du Maroc, qui sont:

- le Maroc est une terre arabe,
- son État est arabe,
- Il est gouverné par un pouvoir arabe.

4-Quand le MA revendique du régime "arabe" du Maroc de reconnaître et réhabiliter sa langue, sa culture et son identité amazighes, il met implicitement imazighen qu'il défend en position de "minorité" ethnique ayant des droits linguistiques et culturels spécifiques, demandant - comme minorité ethnique - à la "majorité" arabe de reconnaître ces droits et de les revaloriser. Cette conséquence "démentit", donc, le fait que le Maroc est amazigh dans son identité, au sens territorial, que nous expliquerons plus loin, et réaffirme, par conséquent - implicitement - que le Maroc est arabe dans la majorité de ses citoyens, en flagrante contradiction avec les principes et convictions mêmes du MA.

5-Cette situation de "minorité" où se mettent imazighen à cause de la nature des revendications du MA dans leur forme actuelle, offre tous les prétextes aux amazighophobes pour taxer le MA de séparatisme visant à créer une entité amazighe indépendante de l'État unitaire constitué par la "majorité" arabe, ce qui menace l'unité nationale de division et présage de semer zizanie et discorde entre les marocains, comme ne cesse de le répéter la "littérature" amazighophobe.

6-Puisque le MA, en raison, répétons-le, de la nature de ses revendications, présente imazighen qu'il défend comme une "minorité" qui a des droits ethniques spécifiques, et qui réclame de la "majorité" arabe de reconnaître ces droits, il en découle que le rapport entre "arabe" et "amazigh" prend la forme d'un conflit ethnique aux

dimensions racistes où se pose l'éternelle question: qui est "arabe" et qui est "amazigh" au Maroc? Ce que saisissent les antimazighistes pour arguer que la question amazighe se réduit à une affaire de race, d'origine et de gènes, en déphasage total avec l'époque et la science.

7-Quand le MA revendique la reconnaissance de la diversité linguistique, culturelle et identitaire, par le biais de la reconnaissance de la dimension amazighe de l'identité nationale, il donne en effet à ses revendications un caractère "conservateur" étant donné que ces revendications ne touchent pas aux fondements – exposés plus haut – de l'arabisme politique au Maroc. C'est ce qui explique que l'État "arabe" marocain commence à exaucer certaines de ces revendications amazighes du moment où elles ne constituent aucun danger sur l'appartenance arabe de l'État marocain.

8-Ces revendications, adressés au pouvoir "arabe", font apparaître l'amazighité comme un objet – et non un sujet – passif se contentant de réagir au lieu d'agir, de prendre des initiatives, faire des propositions et créer l'événement en tant que sujet – et non objet – actif participant à faire l'histoire faite actuellement exclusivement par la partie "arabe" qui peut rejeter ou satisfaire partiellement les revendications amazighes selon son "humeur", sa "générosité" et les avantages politiques qu'elle peut en tirer.

9-Cette "satisfaction" partielle des revendications amazighes de la part du régime "arabe" marocain (fondation de l'IRCAM, introduction de tamazight à l'école et à la télévision, sa reconnaissance comme composante de l'identité nationale, levée partielle de l'interdiction des prénoms amazighs) est exploitée par ce régime à son profit de telle façon qu'il en fait deux coups pour son compte:

-Il feint de paraître comme un régime "démocratique" qui garantit à la "minorité" amazighe ses droits ethniques, linguistiques et culturels

spécifiques, ce qui redore son image aux yeux du monde et des organisations des droits de l'homme.

-En même temps, il assure et préserve le système arabiste dominant en traitant les revendications amazighes comme celles d'une "minorité" ethnique ne contestant pas les fondements arabes du Maroc "arabe".

10-Il est à noter que malgré les "concessions" faites par le pouvoir "arabe" au profit de l'amazighité (fondation de l'IRCAM, introduction de tamazight à l'école et à la télévision, sa reconnaissance comme composante de l'identité nationale, levée partielle de l'interdictions des prénoms amazighs), le MA continue son combat et ses revendications comme absolument rien n'a été fait pour l'amazighité, avec un sentiment que l'État "arabe" n'a pas encore répondu à aucune revendication amazighe. Pourquoi ce paradoxe?

Puisque ces revendications sont des revendications dérivées et non originelles – comme nous l'avons expliqué plus haut –, il est logique et naturel que ce qui est dérivé ne peut pas précéder son origine d'où il provient et dérive. Une branche d'arbre n'existe jamais avant le tronc dont elle est issue. Par conséquent, les revendications du MA, dans leur forme actuelle qui en fait des revendications partielles, secondaires et dérivées, ne peuvent pas, logiquement, se réaliser avant la réalisations de la revendication de référence, qui est première, principale et originelle, et qui inclut donc ces "petites" revendications actuelles, secondaires et dérivées. Et comme cette revendication première et originelle n'est pas encore réalisée parce que le MA lui-même ne l'a jamais encore posée et formulée, il est normal que ce MA ait le sentiment qu'aucune de ses revendications n'a été satisfaite en dépit de l'apparence – l'apparence seulement – que l'État "arabe" a

réhabilité l'amazighité et exaucé une partie des revendications amazighes.

Ainsi contribuent-elles, donc, ces revendications du MA, dans leur forme dérivée, secondaire, partielle et culturelle, à la pérennité et à la domination du système arabiste au Maroc - comme identité, culture, langue, histoire, État et pouvoir - qui est à l'origine de l'exclusion politique de l'amazighité. Ces revendications, dans leur contenu actuel, se dressent donc comme obstacle devant le MA, l'empêchant de mettre terme à cette exclusion politique de l'amazighité. Ce qui donne l'impression que le MA avance, alors qu'en réalité il ne quitte plus la position où il est à cause de la nature de ses revendications.

La récupération de l'identité amazighe de l'État comme une revendication de référence, stratégique et originelle.

Si l'exclusion politique de l'amazighité demeure malgré les avancées significatives accomplies au profit de tamazight, c'est parce que les revendications amazighes, dans leur état actuel, ne peuvent avoir de réponse que de manière "culturelle" qui se confond presque avec la revalorisation du folklorique et la restauration de la "culture populaire", ce qui ne touche en rien aux fondements politiques et idéologiques de l'arabisme de l'État au Maroc, comme nous l'avons expliqué plus haut. Et comme les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets, il est logique et normal que l'exclusion politique de l'amazighité dure et persiste, parce que les causes de cette exclusion durent et persistent toujours, se manifestant dans la dominance du système arabiste au Maroc comme identité, langue, culture, idéologie, pensée, État et pouvoir. Ce qui fait du Maroc une terre arabe et un État arabe gouverné par un pouvoir arabe. Par conséquent, la

condition sine qua none pour mettre fin à l'exclusion politique de l'amazighité, n'est pas d'enseigner la langue amazighe ou de la constitutionnaliser ou de l'intégrer dans les médias, sans nier aucunement l'importance de ces revendications, mais c'est l'élimination des causes de son exclusion politique qui consiste à remplacer le système arabiste dominant au Maroc par un système amazigh qui ferait du Maroc un pays amazigh et un État amazigh gouverné par un pouvoir amazigh à identité amazighe. Voilà ce qui, à notre sens, doit être l'objectif stratégique originel et la revendication première et de référence du MA.

L'identité comme notion "territoriale" et non raciale:

Il convient d'expliciter que le mot "identité", utilisé ici, n'a rien à voir avec la race et l'origine ethnique. Il a un au contraire un contenu strictement "territorial" tiré de l'identité de la terre amazighe qui transmet spontanément et naturellement son identité à tous ceux qui s'y installent et y vivent de façon durable et définitive, bien qu'ils puissent être d'origine raciale non amazighe: arabe, phénicienne, romaine, européenne, juive, andalouse... etc. L'identité, parce qu'elle a un contenu "territorial" et non ethnique, est toujours, et par définition, une et non multiple. Oui, il existe des identités multiples (au pluriel) mais jamais une identité (au singulier) multiple. Cependant l'unité de l'identité ne signifie pas absence de diversité des langues, des cultures, des religions et des ethnies qui appartiennent à la même identité qui demeure, elle, une, suivant l'unité de la terre d'où cette identité tire son existence. C'est une règle générale observable et vérifiable chez tous les pays où chaque État un une seule identité ou bien des identités distinctes et séparées l'une de l'autre par des limites

linguistiques et territoriales comme en Irak (identité kurde et identité arabe), ou en Espagne (identité catalane, identité basque, identité galicienne...) ou en Belgique (identité flamande et identité wallonne). Mais chaque identité peut comprendre différentes races d'origines diverses appartenant à la même identité qui est l'identité du territoire sur lequel vivent ces races de façon durable, permanente et irrévocable, comme le montrent les exemples suivants:

-En France, il existe une seule identité - l'identité française - qui tire son existence de l'identité de la terre française. Mais cette identité française, qui est une et indivisible, renferme en son sein des langues, des cultures, des religions, des races et des citoyens d'origines ethniques non françaises, comme le cas du président français Sarkozy qui est d'origine hongroise, mais il est devenu d'identité française en vertu de l'identité de la terre française où il vit et habite de façon pérenne et définitive. C'est pourquoi les français l'ont élu leur président bien que son origine ethnique ne soit pas racialement française, car le facteur qui détermine l'identité d'un individu n'est pas sa filiation raciale et généalogique, mais son appartenance à la terre sur laquelle il vit de façon durable et définitive, comme nous l'avons montré précédemment.

-La famille royale régnante en Angleterre, est d'origine - elle aussi - ethnique allemande et non anglaise, comme tout le monde sait. Mais elle ne prétend plus que son appartenance identitaire est allemande parce que son identité est devenue, de façon spontanée et naturelle, anglaise depuis que ses ancêtres ont émigré en Angleterre et décidé de s'y installer et d'y vivre pour toujours et de façon irréversible.

-Le roi de l'Espagne Juan Carlos est d'origine, lui aussi, française et non espagnole. Mais il est devenu d'identité espagnole, à part entière, qu'il acquiert de la terre espagnole où ses parents avaient émigré et

vécu. Son identité est donc espagnole tirée de la terre espagnole et non de son origine ethnique "étrangère".

De même pour le Maroc: S'il est vrai que des arabes, au sens ethnique, ont émigré de l'Orient vers la terre amazighe où ils se sont installés depuis des siècles de façon définitive et irrévocable, tous leurs descendants, sont devenus, donc, amazighs dans leur identité en raison de la terre amazighe sur laquelle ils sont nés et vivent pour toujours, ce qui les met sur le même pied d'égalité identitaire avec les autres amazighs de "souche", même si leurs origines ethniques ne sont pas racialement amazighes. Il est erroné donc de dire que l'identité du Maroc est "arabe" parce que ses chefs politiques sont de descendance "arabe", ou son identité est "multiple", arabe et amazighe, car la "multiplicité" est spécifique aux langues, cultures, religions et ethnies mais incompatible, par définition, avec l'identité qui est toujours une.

L'origine française de l'État "arabe" au Maroc:

L'identité "arabe" du Maroc est devenue une "évidence" que personne ne peut contester ou mettre en doute. Mais quand on s'interroge comment et quand le Maroc est-il redevenu "arabe" alors qu'il était à l'origine une terre amazighe? La réponse peut surprendre parce qu'elle appartenait, jusqu'aujourd'hui, à l'"impensable" bien qu'elle paraisse presque axiomatique.

Il est bien connu que le Maroc n'a pas subi une vraie colonisation arabe qui l'aurait transformé en possession arabe rattachée à la terre arabe comme une de ses parties, et serait par conséquent un plongement identitaire de l'identité arabe, à l'instar de ce qui s'est passé en Amérique du nord, au Canada et en Australie, bien qu'il y eût des tentatives dans ce sens pendant le règne omeyyade mais elles n'ont pas réussi à annexer la terre amazighe aux territoires arabes car

imazighen ont vite recouvré leur souveraineté identitaire et politique sur leur terre amazighe, comme le prouve l'apparition d'États totalement amazighs, après le règne omeyyade, comme les bourghwatiyyin, les mourabitines, les mérinides et les alaouites.

Même le mot "Maroc", comme État, n'a jamais été connu ni utilisé avant 1912. Le terme qui était utilisé pour désigner ce que l'on appelle aujourd'hui le Maroc c'est "Marrakech" (mur akuch) qui signifie en amazigh "Terre de dieu", et dont tous les termes étrangers non arabes sont issus: Maroc, Morocco, Marruecos, Marokko... Des pays comme l'Iran emploient toujours le mot "Marrakech" pour désigner le Maroc.

Quelle est donc l'origine de l'arabité du Maroc?

C'est la colonisation française qui a traité – et imposé de le faire – le Maroc, pour la première fois, en tant que pays "arabe" faisant partie des États arabes, tout en dépensant des efforts intensionnels, conscients et systématiques pour le pervertir et le transformer en pays arabe, par le biais de la création d'institutions, la promulgation de lois et l'élaboration de politiques visant à implanter et enraciner l'idée de "l'identité arabe" du Maroc, à côté de l'arabisation du pouvoir politique que la France est venue "protéger" (d'où "protectorat") contre l'amazighité comme étape première de son arabisation totale et de la création chez les responsable de ce pouvoir d'une fausses conscience qu'ils sont "arabes" en leur appartenance identitaire.

Pourquoi, donc, la France s'est ralliée au côté de l'élite arabiste alors qu'elle a combattu, durant toute la période du protectorat, imazighen et les a assiégés dans les montagnes?

Parce qu'elle sait très bien que ceux qui préservent ses intérêts, pendant et après le protectorat, ce ne sont pas imazighen qui ont mené contre elle une résistance farouche, mais bel et bien cette élite arabiste

qui a accueilli à bras ouverts la colonisation française et a scellé avec cette colonisation "une alliance sacrée" en échange de sa "protection" (qui est à l'origine du "protectorat") française d'imazigen que la France a soumis, pour la première fois dans leur histoire, à un pouvoir arabe en créant un État "arabe" au Maroc.

C'est ainsi que s'est créé au Maroc, pour la première fois dans son histoire, un État "arabe" fondé par le maréchal Lyautey qui a créé aussi l'hymne et le drapeau nationaux de son État arabe qu'il baptisé d'une dénomination "raciste" qui est le "Royaume Chérifien" (royaume de descendance génétique noble) suivant la "lignée chérifienne" attribuée au sultan de ce royaume de "fabrication" française. Avec 1956, date de l'"indépendance" du Maroc, L'État "arabe" qu'a fondé la France avait atteint sa "maturité" et le terme de sa croissance et disposait, donc, de toutes les conditions pour pouvoir reproduire et préserver son appartenance arabe, "made in France", sans le secours, cette fois, de cette France. Cette dernière a "livré", donc, son "produit" arabe, c'est-à-dire l'État arabe qu'elle a fabriqué au Maroc, aux gouverneurs qu'elle a bien éduqués et préparés pour la remplacer et continuer, après son départ, sa politique d'arabisation politique et identitaire du Maroc qu'elle a entamée depuis 1912.

C'est ainsi qu'est né l'État "arabe" du Maroc et l'appartenance identitaire "arabe" du Maroc.

L'arabité du Maroc est, donc, un héritage colonial manifeste et flagrant. Et le parachèvement de l'indépendance du Maroc exige sa libération de ce qui reste de la colonisation française, c'est à dire le libérer de l'idée de l'arabité en tant qu'identité de l'État marocain. Ce qui requiert un retour, sur le plan identitaire, à la situation d'avant la colonisation française où le Maroc était un pays à identité amazighe renfermant, certes, une diversité de cultures, de langues et de religions

(judaïsme) et d'ethnies, qui vivaient toutes dans le cadre d'une même identité amazighe qui est celle de l'identité de la terre amazighe.

L'importance stratégique et méthodologique de la revendication de récupérer l'identité amazighe de l'État au Maroc:

Partant de là, nous pensons, dans l'association "Identité Amazighe", que la récupération de cette identité amazighe du Maroc, sur le plan de l'État et du pouvoir politique, qui tire son contenu et son sens de l'identité de la terre amazighe, doit être la revendication capitale et originelle – et non dérivée – et l'objectif stratégique – et non tactique – du MA. Le fait de considérer cette récupération comme "la revendication des revendications" et l'objectif suprême et ultime du MA, rendrait la vision de ce MA claire, intelligible et sans équivoque, et permettrait de dépasser maints problèmes liés à l'ambiguïté des revendications et objectifs du MA dans leur état actuel.

C'est ce que nous allons expliquer succinctement:

1-La récupération de l'identité amazighe de l'État au Maroc, comme revendication stratégique, originelle et de référence, est une récupération de la souveraineté nationale identitaire que la Maroc a perdue à partir de 1912.

2- Les autres "petites" revendications amazighes, qui sont aujourd'hui partielles, dérivées et "sectorielles", deviendraient intelligibles, compréhensibles et ayant un sens quand on les rattache à l'identité amazighe de l'État: quand on s'interroge pourquoi on cherche à constitutionnaliser tamazight comme langue officielle? La réponse est simple, claire et logique: parce que le Maroc est un État amazigh.

3 – L'adoption par le MA de cette revendication stratégique et originelle serait un dépassement du conflit aux dimensions ethniques et racistes entre imazighen et ceux qui se considèrent comme "arabes", parce que l'identité, comme nous l'avons expliqué, a un contenu territorial issu de la terre et en émane. Ce qui détermine l'appartenance identitaire d'une personne, c'est l'identité de la terre à laquelle elle appartient, comme il a été dit, et non son origine génétique, surtout que la "pureté raciale" n'existe pas et même si elle existe, il est impossible de la prouver et la vérifier. Ainsi, il n'y aurait plus de différence, sur le plan de l'appartenance identitaire, déterminée toujours par l'identité de la terre, entre un amazigh et un "arabe" parce que tous les deux appartiennent à la même identité amazighe qui exprime et traduit l'identité de la terre amazighe.

4–Les islamistes, eux-mêmes, accepteraient – voire soutiendraient – la revendication identitaire du MA tant que l'objectif de ce MA est la récupération de l'identité amazighe de l'État au Maroc, sans qu'elle ait une quelconque intention de contrecarrer les projets politiques islamistes du moment où ces projets se réaliseraient dans le cadre d'un État amazigh à identité amazighe et non arabe, exactement comme le projet politique islamiste iranien qui a été réalisé mais dans le cadre de l'identité perse – et non arabe – qui est l'identité territoriale du pays d'Iran; ou comme l'ex-régime islamiste des Talibans en Afghanistan qui l'y ont installé, mais toujours dans le cadre de l'identité afghane – et non arabe – qui est l'identité de la terre afghane. La récupération, donc, de l'identité amazighe de l'État, comme État amazigh, n'exclut plus que la l'islam demeure la religion de cet État amazigh et que ses deux langues sont l'arabe et l'amazigh. Ce qui, comme on le voit, ne contredit en rien les principes que défend le mouvement islamiste, si ce mouvement a bien pour objectif l'islamisation de la société et de

l'État et non leur arabisation, en changeant leur identité amazighe originelle en une identité arabe, comme chez les panarabistes.

5-Dépassement, également, de l'inimitié factice entre la langue amazighe et la langue arabe, due, à l'interprétation tendancieuse et erronée, par les panarabistes, du rejet de la politique de l'arabisation par le MA comme un rejet de la langue arabe. Dans le cadre de l'identité amazighe du Maroc, récupérée, il ne resterait plus d'"arguments" justifiant cette inimitié entre la langue amazighe et la langue arabe en tant que langue – et non en tant qu'identité – ne menaçant plus l'identité amazighe du Maroc qui serait reconnue comme identité de l'État amazigh où la langue arabe – en tant que langue – serait enseignée à tous imazighen comme toute autre langue étrangère qu'ils auraient choisie d'apprendre et de maîtriser pour des raisons religieuses et islamiques, ou culturelles et scientifiques, ou utilitaires et économiques, et non comme identité visant à changer leur identité amazighe en une autre, comme le faisait jusqu'aujourd'hui la politique criminelle d'arabisation dont le vrai but n'est pas d'apprendre aux marocains la langue arabe mais de changer leur identité amazighe en identité arabe.

6-dépassement, également, de l'inimitié factice, également, entre imazighen et les arabes – les vrais cette fois – due, aussi, à l'interprétation tendancieuse et erronée par les détracteur de l'amazighité des revendications amazighes comme un rejet des arabes et une hostilité, à caractère raciste, envers eux et l'abrité de la part du MA, alors que la lutte d'imazighen pour recouvrer l'identité amazighe du Maroc, n'a rien à voir avec une soi-disant hostilité du peuple arabe, mais a pour objectif de corriger une situation identitaire anormale héritée de la colonisation française. Quant aux arabes – les vrais –, dans leurs pays arabes – et non au Maroc – et leur identité originelle,

ils demeurent toujours nos frères – nous imazighen – avec qui nous partageons la même religion et auxquels nous lient des attaches culturelles, linguistiques et historiques comme avec d'autres pays musulmans non arabes comme les perses et les turques par exemple. Au contraire de ce qu'avancent les amazighophobes, la récupération de l'identité amazighe de l'État au Maroc, en tant qu'État amazigh, nous permettrait, à nous peuple amazigh de l'État amazigh au Maroc, d'établir, sans complexe ni dépendance, de nouveaux rapports de coopération et de partenariat avec les peuples arabes sur la base des intérêts des deux peuples amazigh et arabe, et non pas sur la base d'une prétendue communauté de "race" qui unissait les marocains, devenus "arabes", et les arabes, comme c'est le cas aujourd'hui avec l'État "arabe" – au sens racial – actuel.

7-Mêmes les responsables politiques qui gouvernent le Maroc, au lieu qu'ils continuent de rejeter les revendications amazighes, trouveraient dans la récupération de l'identité amazighe de l'État qu'ils dirigent, une source de satisfaction et de fierté, leur procurant le sentiment d'une libération identitaire de leur État et leur assurant une vraie légalité "territoriale" qu'ils tireraient de la terre amazighe à laquelle ils appartiennent, au lieu d'une légalité "raciale" qui les rattache à une descendance généalogique légendaire spécifique et pure, ce qui est totalement incompatible avec le temps, la science, la modernité et la démocratie.

8-Par ailleurs, la concentration du combat amazigh autour de cette revendication principale et originelle et cet objectif de référence et stratégique, accule le pouvoir "arabe" actuel et ne lui laisse aucune manœuvre pour continuer de prétendre qu'il a exaucé beaucoup des revendications amazighes en citant la fondation de l'IRCAM, l'introduction de l'amazigh à l'école et à la télévision, car ces

revendication ne mettent pas en cause les fondements de l'appartenance "arabe" du Maroc, ce qui assure la pérennité de ces fondements, et leur corollaire qui est l'exclusion politique de l'amazighité. Mais avec la revendication identitaire, stratégique et originelle, toutes les "concessions" consenties par le pouvoir "arabe" au profit de tamazight, seront "nulles et non avenues" et ne l'exemptent pas de sa responsabilité dans l'exclusion politique de l'amazighité tant que l'identité de ce pouvoir "arabe" n'est pas déclarée être une identité amazighe, suivant l'identité de la terre amazighe sur laquelle règne ce pouvoir.

La "mère" des revendications et l'objectif primordial et suprême:

Nous appelons, donc, toutes les composantes du MA, dans le cas où il serait convaincu du contenu de ce document, à dépasser les revendications partielles, dérivées et culturelles actuelles, et de passer à l'étape de la "mère" des revendications qui est la revendication de récupérer l'identité amazighe du Maroc, comme terre, peuple, pouvoir et État , pour qu'il y ait une harmonie et une concordance entre l'identité de l'État et celle de la terre sur laquelle règne cet État , entre l'identité du pouvoir et celle du peuple que gouverne ce pouvoir, entre l'appartenance identitaire des marocains et l'identité de leur terre amazighe sur laquelle ils vivent.

Que cette revendication "mère" soit, donc, l'objectif primordial, suprême, stratégique, originel et de référence, proclamé et adopté par le MA avec conscience, lucidité et responsabilité. Car avec la réalisation de cet objectif, comme il a été démontré, se réaliseraient d'un seul coup, comme nous l'avons dit plus haut, et en même temps tous les autres "petits" objectifs actuels, dérivés et secondaires dont la

réalisation ferait partie spontanément, naturellement et directement de l'identité de l'État amazigh récupérée, comme l'officialisation de tamazight, son enseignement, la création de chaînes amazighophones...etc.

Nous, dans l'association "Identité Amazighe", après être convaincus du contenu territorial du concept d'identité, de la manière que nous avons expliquée dans ce document, nous avons fondé une association amazighe portant la dénomination d'"Identité Amazighe" dont l'objectif est le combat pour récupérer l'identité amazighe du Maroc et passer d'un État arabe, au sens racial, à un État amazigh au sens territorial.

Nous espérons, donc, que tout marocain qui a de l'amour pour son identité amazighe, qui est un amour pour sa patrie et son pays, adhère à ce projet identitaire amazigh, le soutient et le fait sien, qu'il parle ou non la langue amazighe.

Nous espérons, également, qu'il soit adopté par toutes les composantes du MA convaincues du bien fondé de ce projet, et qu'elles modifient, à sa lumière, leur stratégie de la façon qui orienterait son combat et ses activités vers l'objectif de récupérer l'identité amazighe de l'État au Maroc.

**Association "Identité Amazighe" – tanettit@yahoo.fr
Sélouane, le 4 Octobre 2008**